

Bilan simplifié de la section CHER pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	2486	2486
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	10020	7906
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2326	2114
					Total(1)	10180	12505
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	10180		10180	12505	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	10180	0	10180	12505	total(1+2+3+4+5)	10180	12505

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6078	5636	Produits d'exploitation(1)	3753	5720
achats	1035	0	Cotisations	2249	2557
autres charges externes	650	71	Subventions	1220	2360
autres services extérieurs	2293	1966	Autres produits	28	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	256	803
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2100	3600			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	30
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	2000
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
			des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	6078	5636	total(1+2+3+4)	3753	7750
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2326	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de FOCOM DU CHER

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 10180 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2326 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↴

Aucun évènement à signaler

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 employé, Secrétaire Départemental à mi-temps

Bilan des ressources de la section CHER pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	2 249,26 €
Reversement de cotisations.....	1 639,06 €
Subventions reçues.....	1 220,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	27,50 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	1 857,70 €